

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2023-107

PUBLIÉ LE 14 AVRIL 2023

Sommaire

89-2023-04-14-00001 - Délégation de signature Emmanuel BOS (1 page)

Page 3

89-2023-04-14-00001

Délégation de signature Emmanuel BOS

**DELEGATION DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL DU GHT**

LE DIRECTEUR GENERAL DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

- Vu** le code de la santé publique et notamment les articles L. 6146-1, D. 6146-1, R. 6146-2 et R.6146-3
- Vu** la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- Vu** le décret N°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire
- Vu** la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne du 30 juin 2016
- Vu** l'arrêté N°ARSBFC/DOS/2016/690 du 1^{er} juillet 2016 fixant la composition Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne
- Vu** l'arrêté N°ARSBFC/DOS/PSH/2016-782 du 26 juillet 2016 approuvant la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne
- Vu** la convention de direction commune entre les Centres Hospitaliers de Sens, Villeneuve sur Yonne et Joigny en date du 24 novembre 2017
- Vu** l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2022-1555 portant fusion par voie d'absorption de l'Hôpital Local Roland BONNION de Villeneuve sur Yonne par le CH de Sens, en date du 1^{er} janvier 2023

DECIDE

Article 1 – Une délégation de signature est donnée à Monsieur Emmanuel BOS, Directeur Adjoint, pour signer et valider tous les actes liés à la réalisation des fonctions de Directeur Général du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne, du mardi 2 mai 2023 au vendredi 19 mai 2023.

Fait à Sens, le 14 avril 2023

**Jean-Dominique MARQUIER,
Directeur Général du GHT**



CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1 Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS CEDEX
www.ch-sens.fr

DIRECTION GENERALE
☎ 03.86.86.10.04 📠 03.86.86.10.08
✉ direction@ch-sens.fr

